

terre



air

[sportsnature-vienne86.fr](http://sportsnature-vienne86.fr)

eau



## Dossier de demande de labellisation Station Sports Nature

# CAHIER DES CHARGES

## Action 1

La demande de labellisation "Station Sports Nature" doit émaner d'une collectivité ou d'une association gestionnaire d'un site de sports de nature.

## Action 2

Le choix du site doit être défini selon les critères suivants :

- sa notoriété (lieu déjà reconnu comme lieu de vie...),
- son accessibilité au public,
- ses activités proposées ou celles envisageables,
- ses aménagements existants ou ceux à réaliser (locaux d'accueil, sanitaires, parking, hébergement, aire de pique-nique, aire de jeux...),
- son apport touristique et économique vis-à-vis du territoire d'implantation.

## Action 3

Le choix du mode de gestion doit être déterminé : Régie, Délégation de Service Public, privé....

## Action 4

Un calendrier annuel d'ouverture au public doit être proposé sur une durée minimale, des vacances de Printemps aux vacances de Toussaint.

## Action 5

Une "Station Sports Nature" doit proposer sur un même site un minimum de cinq activités sportives de nature parmi la liste suivante : VTT, équitation, escalade, spéléologie, canoë-kayak, randonnée pédestre, pêche, course d'orientation, accrobranche, tir à l'arc, activités Beach, aviron, triathlon, planche à voile, parapente, en s'appuyant en priorité sur les forces vives locales (tissu associatif, prestataires privés...).

Elle doit par ailleurs préciser les activités qui sont encadrées par un éducateur qualifié et celles en libre accès et proposer un planning de réservation pour les activités encadrées selon le public accueilli (familles, locaux, touristes, groupes, individuels...).

## Action 6

Le label "Station Sports Nature" est décerné pour trois ans par le Département, sur proposition de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires. Il est renouvelé par tacite reconduction. Un bilan sera réalisé aux termes des trois ans, sur la base d'une grille d'évaluation.

## Action 7

Le Département s'engage à apporter une aide financière pour la signalétique relative aux "Stations Sports Nature".

# 1. Organisme demandeur

Dénomination : .....

Nom du responsable : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

N° Siret : ..... Code APE : .....

Nom du correspondant : .....

Ligne directe : ..... Courriel : .....

# 2. Proposition de site(s)

Nom du site : .....

Adresse : .....

.....

**Si l'organisme demandeur n'est pas propriétaire du site, une démarche est-elle déjà engagée avec le propriétaire ?**

oui

non

**Le site proposé est déjà connu du grand public ?**

oui

non

Si oui,

• précisez la fréquentation : .....

• la période d'ouverture : .....

• les activités déjà proposées (cette partie sera détaillée au paragraphe 6) .....

.....

.....

.....

.....

### 3. Présentation du site

Le site proposé dispose déjà :

- d'un local d'accueil  oui  non
- d'un bloc sanitaires  oui  non
- de vestiaires  oui  non
- d'un parking  oui  non
- d'une aire de jeux  oui  non
- d'une aire de pique-nique  oui  non
- d'hébergement (sur le site ou très proche)  oui  non

Si oui, précisez,

Chambres d'hôtes  Camping  Meublé  Hébergement de groupe

Autres, précisez : .....

- d'un service de restauration  oui  non

Si oui, précisez,

Restaurant  Snack

Autres, précisez : .....

Vous pouvez joindre des photos pour illustrer votre demande.

### 4. Mode de gestion

Si le site obtient la labellisation, quel serait le mode de gestion pressenti ?

- Régie directe  Etablissement public
- Délégation de service public  Privé

### 5. Période d'ouverture

Horaires et périodes d'ouverture proposés :

Précisez le calendrier (périodes, jours et horaires d'ouverture

.....

.....

.....

.....





## 8. Autres activités proposées

<b>Nom de l'activité</b>	<b>Lieu de la pratique de l'activité</b> Précisez sur place ou à l'extérieur.	<b>Encadrée</b> Si oui, par qui ? (personnel de la structure, club sportif local, association partenaire, prestataire privé....)	<b>Zone réglementée</b> Le site de pratique est-il soumis à une réglementation ? Natura 2000, ZNIEFF, ENS, PPRI....

### Dossier à envoyer à l'adresse ci-dessous

Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Vienne  
Direction des Sports et de la Coopération Internationale  
Hôtel du Département  
CS 80319  
86008 POITIERS Cedex



**SPORTS**

 **NATURE**  
en Vienne

 **la vienne**  
LE DÉPARTEMENT